

Séance du 16 septembre 2010

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC**

Objet : Protocole d'entente entre l'UVHC et l'Université Centrale de Venezuela

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle de réunion du bâtiment Froissart du site du Mont Houy de l'Université le 16 septembre 2010 sur la convocation et sous la présidence de Mme Marie-Pierre MAIRESSE, Présidente de l'Université,

Le quorum étant atteint,

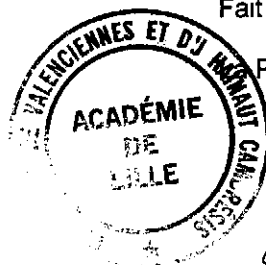
Mme la Présidente donne la parole à M. Franck LAURO, Vice président chargé des relations internationales, qui présente le protocole d'entente entre l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis et l'Université Centrale de Venezuela. Cet accord de principe règle les relations entre les deux parties sur les plans de la recherche, de l'enseignement, de l'organisation et la gestion universitaires et concerne :

- *La participation à des projets de recherche communs,*
- *La participation commune aux projets internationaux de coopération institutionnelle,*
- *L'organisation de rencontres d'études, de séminaires et de cours dans le domaine concerné par ce protocole d'entente,*
- *L'échange d'informations, de documentation et de publications scientifiques,*
- *L'échange d'étudiants et de personnels dans le cadre de séminaires,*
- *L'encadrement d'étudiants doctorants et de chercheurs.*

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX LE PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE L'UVHC ET L'UNIVERSITE CENTRALE DE VENEZUELA.

Fait à Valenciennes, le 20 septembre 2010



Présidente du Conseil d'Administration,


Marie-Pierre MAIRESSE

Date de publication : 27/09/2010